

Image not found or type unknown



Demande d'acquisition de la nationalité française

Par **Juba93**, le **20/04/2014** à **01:28**

Bonjour maître, mon père est algérien, j'ai une carte d'identité française de mon père : faite aux 1958, et une carte ancien combattant et victime de guerre mention croix du combattant et mon père toujours résident en France, j'ai reçu de Nantes une lettre il m'a dit donne nous une preuve et j'ai envoyé sa carte d'identité pour un acte de naissance. Ça fait 3 mois j'ai aucune réponse, il faut un avocat pour demander un cnf, alors maître j'attends une réponse de vous, à propos de mon père. Merci